

# HISTOIRE

par Paul BUSUTT

Site gallo-romain du Puy-Lautard

Lampe de Colondanne

VŽnus (Ahu)

La STABILITÉ de l'Empire romain mise à mal par les invasions attendra le X<sup>e</sup> siècle pour voir naître le comté de la Marche dans lequel on distingue très tôt la Haute-Marche de la Marche. Le Comté passe dans les mains des rois d'Angleterre de France entre le XI<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> siècle. Il change en 1327 entre le roi de France et le duc de Bourbon, la Marche est définitivement rattachée à la couronne deux cents ans plus tard.

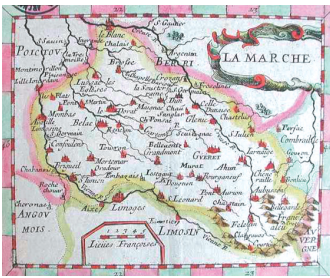
## La Creuse gallo-romaine

par Dominique DUSSOT

La fin de l'indépendance gauloise marque le début d'une nouvelle période gallo-romaine. Cette conquête, politique et administrative a conduit à la création de villes nouvelles, vitrines d'une nouvelle civilisation. Peu de Gaulois prendront les habitudes romaines. Cette civilisation se marque dans le paysage par l'adoption, d'une part, des nouvelles techniques de constructions comme les lieux de culte, auparavant d'une architecture de terre et de bois, emploient la maçonnerie, l'ouverture d'un réseau routier construit et d'autre part, l'adoption de nouvelles croyances ou l'évolution des anciennes, avec un élément marquant dans ce département : les rites funéraires. Peu de structures construites (vocation essentiellement agricole) restent visibles. Citons cependant celles de Coux (Auzances), de Cujasseix (Rognat) ou de Maisonnières (Gioux). Les sanctuaires sont encore plus rares, le seul actuellement visible étant celui de Puy-Lautard (Saint-Pierre-Bellevue). Les dieux vŕnŕŕs appartiennent au panthŕon romain, mais sont issus des croyances locales, parfois naturalistes. Par contre, de nombreux monuments funŕaires existent encore, conservŕs au musŕe de Guŕret ou sur le territoire de leur dŕcouverte. L'ensemble de La Betoulle (Saint-Maurice-la-Souterraine) est l'un des plus complets : une stŕle funŕaire à fronton triangulaire repose sur un rocher en place amŕnagŕ, accompagnŕ de plusieurs incinŕations, dites secondaires. Ces stŕles funŕaires, qu'elles soient avec fronton triangulaire ou dŕdicaces gravŕes. Elles permettent de nommer le dŕfunt, parfois sa gŕnŕalogie mais, beaucoup plus rarement, de situer son origine gŕographique.

Cette terre, qui passe dans les mains de grands seigneurs est fortement marquée par la vie fŕodale ; l'ŕglise et les seigneuries la qualifient l'activitŕ agricole pour asseoir leurs rentes fonciŕres. Au XI<sup>e</sup>, XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, quelques abbayes prospŕrent, parmi lesquelles celle de Bonlieu (commune de Peyrat-la-Noniŕre). Les ordres militaires, templiers ou hospitaliers, disposent d'une ascŕndence considŕrable. Bourgneuf, nŕe à proximitŕ d'une commune hospitaliers, est la capitale de la langue d'Auvergne jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle. Certains seigneurs locaux se distinguent par leur hardiesse contre les ŕnŕmes. C'est le cas de Pierre d'Aubusson, Maŕtre de l'ordre des hospitaliers de Saint Jean de ŕrus en 1476. Mais la rente fonciŕre reste trop faible et le pays trop peuplŕ pour ŕloigner des grands courants d'ŕchanges pour faire d'Aubusson une activitŕ urbaine d'envergure. À partir du XVI<sup>e</sup> siècle, Guŕret renforce son rŕle de capitale de la Haute-Marche en fixant ses activitŕs judiciaires. Seule Aubusson a rŕussi à dŕvelopper la grande industrie de la tapisserie qui, dans les mains d'artisans par la rŕforme, va subir un grave dŕclin lors de la rŕvolution industrielle de Nantes en 1685.

## Gŕnŕralitŕs, Subdŕŕgations et flections avant la Rŕvolution



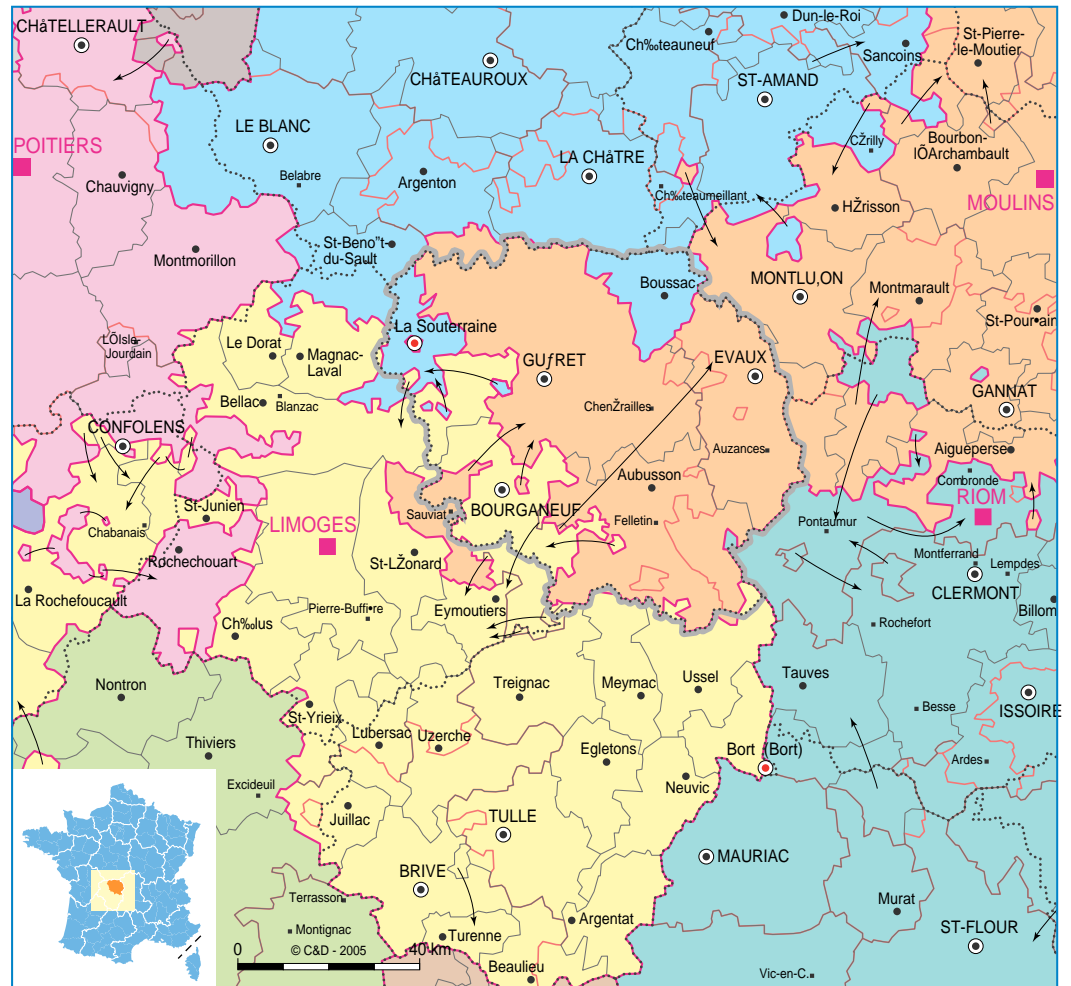
### Gŕnŕralitŕs

- Limoges
- Poitiers
- Bourges
- Moulins
- Riom
- Montauban
- Bordeaux
- La Rochelle

- Gŕnŕralitŕ
- Subdŕŕgation
- ⊙ Subdŕŕgation + flection
- ⊙ Site commun à 2 Subdŕŕgations

- Limite de Gŕnŕralitŕ
- Limite de Subdŕŕgation
- Limite de flection
- ⋯ Limite actuelle de dŕpartement

Source : Carte des Gŕnŕralitŕs, Subdŕŕgations et flections en France à la veille de la Rŕvolution de 1789 d. CNRS



Contre l'ingratitude du sol et les contraintes du système seigneurial, les Marchois ont développé la pratique de la migration saisonnière. Dans les beaux jours, les familles paysannes se séparent de leurs bras les plus solides ; les maris et les fils vont travailler principalement à Paris, sur les grands chantiers de construction. Cette migration des longs jours qui prive l'économie locale de ses hommes durant les grands travaux de l'été, imprime à la vie sociale ses propres rythmes.

Le 22 janvier 1790 est institué officiellement le département de la Creuse. La simplification administrative de la Révolution n'a pas permis de sauver une identité marchoise incluant la Basse-Marche, mais a organisé autour de Guéret et de la Haute-Marche un ensemble territorial comprenant des régions qui, traditionnellement, ne relevaient pas de son influence. En effet, avant la Révolution, la complexité administrative était grande. De nombreuses enclaves dépendant de provinces voisines étaient insérées dans la Haute-Marche : les régions de Bourgneuf et de Pontarion relevaient du Poitou, celles de La Souterraine, du Grand-Bourg, de Bénévent et Saint-Vaury dépendaient du Limousin. Sur la marge nord, Boussac et Lavaufranche étaient des territoires berrichons, alors que Gouzon était une enclave bourbonnaise. À l'est, deux entités auvergnates limitaient la Haute-Marche : la Combraille et le Franc-Alléu. Les limites des généralités instituées au siècle compliquaient le découpage, les généralités de Moulins, Limoges et Bourges se partageant l'administration de ces petites provinces et enclaves. Le chef-lieu du département de la Creuse, fixé définitivement à Guéret en juin 1791, consacre la tradition administrative et judiciaire de la capitale de la Haute-Marche, ancien siège de la Sénéchaussée et du Présidial. Guéret administrative emporte sur Aubusson industrielle, pourtant plus active et plus peuplée.

Au cours des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, la Creuse connaît les mutations du reste de la France. L'émigration saisonnière a éveillé très tôt un esprit politique d'opposition chez les Creusois. Mais le progressisme des idées politiques ne se traduit pas toujours en modernisme dans le domaine économique. La Creuse a du mal à se dégager des pesanteurs de son passé rural et agricole. La révolution industrielle est de faible ampleur, faute de matières premières et de capitaux. La révolution du chemin de fer ouvre plus largement au reste du pays et accentue l'émigration saisonnière et définitive. La Grande Guerre ne épargne pas. Comme dans tous les départements ruraux, les monuments aux morts agrandissent la liste des héros oubliés.

La seconde guerre mondiale ravive la tradition d'opposition des Creusois. Les maquis s'organisent en amplifiant leurs actions au début de 1943. La Creuse se libère seule les 24 et 25 juin 1944. De modestes plaques, ou des monuments plus importants, témoignent de cette histoire récente le long des routes du département. Parmi ceux-ci, le monument de Gentioux se détache ; unique en France, jamais inauguré officiellement, il représente un enfant qui tend le poing vers la liste des disparus et comporte l'inscription « Maudite soit la guerre ».



Monument aux Morts de Gentioux



Érigé en 1923 par les Anciens combattants de la Grande Guerre, des civils se rassemblent chaque année devant ce monument pour une inauguration symbolique.